

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Rhétorique (4DR2090)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	oral: 15 min	4
Master en droit	Cours: 2 ph	oral: 15 min	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante:

M. François Jongen

Objectifs:

Donner aux étudiants un maximum de compétences pour structurer leur argumentation et la communiquer avec la meilleure force de persuasion, en prenant en considération l'ensemble des variables (sujet, interlocuteurs, médias, etc.) dans lesquelles ils inscrivent leur discours; le cours de rhétorique sera conçu comme un outil permettant aux étudiants de mieux utiliser les savoirs et les capacités de réflexion acquises dans le cadre des autres cours.

Contenu:

Théorie :

La rhétorique, de l'Antiquité à nos jours; définitions, histoire de la rhétorique; conceptions.

L'usage de la rhétorique aujourd'hui : éléments constitutifs et divisions traditionnelles, en ce compris les étapes de la rhétorique (invention, disposition, élocution, mémorisation, action) et les parties du discours (exorde, proposition, narration, confirmation, réfutation, digression, péroraison). Une place particulière est réservée à l'étude des principales figures rhétoriques.

La rhétorique est envisagée dans ses dimensions politique, judiciaire et épideictique, mais on s'attache également aux nécessaires adaptations de la rhétorique dans le discours médiatique.

Observation et analyse :

Travail collectif, soit par l'ensemble de l'auditoire, soit par petits groupes d'étudiants, sur quelques exemples choisis d'art rhétorique, tels que discours ou plaidoiries célèbres.

Pratique de la rhétorique :

Exercices pratiques de construction de l'argumentation et de communication par les étudiants eux-mêmes : de façon progressive, l'étudiant sera amené à prendre la parole en public, d'abord pour de simples lectures, puis pour des textes qu'il aura lui-même rédigés. Il sera tenu compte de la structure, de l'élocution, de la diction, de l'attitude générale.

Forme de l'évaluation:

Examen oral de 15 minutes. L'étudiant devra rédiger et dire un discours sur un thème libre mais préalablement approuvé, en y montrant ses capacités à mettre en pratique les enseignements du cours.

Documentation:

Des indications bibliographiques seront fournies aux étudiants. Les présentations Powerpoint des cours ainsi que divers documents seront communiqués via Claroline.